

PROJET DE PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC



Programme d'actions 2021 de l'Association pour la
création du Parc Naturel Régional Astarac

Livret « Réussir la transition agroécologique »

Novembre 2021

NOTA BENE

L'étude de faisabilité et d'opportunité pour la création du Parc Naturel Régional Astarac a été réalisée d'avril 2019 à décembre 2020 et a donné lieu au dossier de candidature adressé officiellement à la Région Occitanie en juillet 2021 par l'Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac.

L'Association a souhaité mettre à profit l'année 2021 pour poursuivre la dynamique de construction partenariale du projet et engager des travaux préparatoires à la rédaction de la charte sur plusieurs thématiques à enjeux.

C'est ainsi qu'un travail a été engagé sur la thématique de la transition agroécologique sur le territoire du projet de Parc Naturel Régional Astarac, avec les objectifs suivants : mieux connaître les acteurs concernés, recenser les pratiques déjà déployées sur le territoire en faveur de la transition, préciser les motivations sur lesquelles prendre appui, les freins à lever, les interrogations et de manière plus générale les représentations des différents acteurs agricoles, définir les contours des besoins et attentes vis-à-vis du projet de PNR Astarac, et définir de premières pistes de réponse pour accompagner et soutenir l'engagement des acteurs.

Ce livret « Réussir la transition agroécologique en Astarac » restitue les travaux menés dans le cadre du programme d'actions 2021 de l'Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac pour préciser l'orientation stratégique n°2 du projet de territoire « Réussir la transition agroécologique ».

POUR UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE EN ASTARAC	4
1. L'AGRICULTURE EN ASTARAC, RAPPELS	4
2. LA DÉMARCHE : LES TRAVAUX MENÉS EN 2021	4
2.1. Des entretiens auprès de structures « têtes de réseaux » et d'exploitants agricoles du territoire	5
2.2. Deux réunions de la commission thématique sur la transition agroécologique	7
2.3. Les travaux de la Chambre d'Agriculture du Gers	9
2.4. TETRAE	9
DES ENJEUX APPROPRIÉS ET VÉCUS	12
1. UNE SENSIBILISATION DES ACTEURS ET AGRICULTEURS	12
2. DES ENJEUX PARTAGÉS LOCALEMENT	13
2.1. Une accélération de la transformation du modèle agricole traditionnel	13
2.2. Des ressources hydriques et pédologiques fragiles	13
2.3. Une tendance à l'homogénéisation des paysages et milieux	13
UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DÉJÀ EN MARCHÉ	16
1. QUELLE ACCEPTION DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE EN ASTARAC ?	16
2. UN MOUVEMENT LARGEMENT AMORCÉ	17
3. UN FAISCEAU DE PRATIQUES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX	17
4. UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE PRÉGNANTE	19
DES FREINS À LEVER	20
1. DES INCERTITUDES ET INTERROGATIONS	20
1.1. Une capacité d'agir limitée et un manque de visibilité	20
1.2. Des points de blocage liés aux coûts supposés	20
1.3. Une structuration inadaptée des filières	21
2. DES CONNAISSANCES À RENFORCER	22
L'ENVIE D'AGIR COMME LEVIER D'ACCÉLÉRATION	24
1. DES MOTIVATIONS POUR AMPLIFIER LE MOUVEMENT	25
2. DES CONDITIONS DE RÉUSSITE IDENTIFIÉES	26
3. UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE À SOUTENIR	27
CONCLUSION	30

POUR UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE EN ASTARAC

1. L'AGRICULTURE EN ASTARAC, RAPPELS

L'agriculture est au cœur de la vie de l'Astarac, en occupant 85% des surfaces du territoire (pour une SAU d'environ 108 000 hectares d'après le RPG 2019), représentant 1 950 exploitations (Agreste, 2010). L'adaptation au relief a favorisé le développement d'une agriculture où dominent les systèmes en polyculture-élevage (70% des exploitations de l'Astarac) et façonné un paysage spécifique et bien lisible. L'activité d'élevage y reste majeure (35% du cheptel gersoises), l'Astarac étant d'ailleurs le berceau de races anciennes (vache Mirandaise, Poule noire Gasconne, Porc noir de Bigorre) reconnues comme un patrimoine remarquable par la Région Occitanie. Cependant, de nombreux défis sont aujourd'hui à relever (fragilisation des sols, dépendance à l'irrigation, diminution des cheptels...) et questionnent la capacité d'adaptation de l'agriculture locale.

La réussite de la transition agroécologique, dans un contexte pédoclimatique et topographique naturellement difficile, est ainsi une orientation stratégique du projet de territoire de l'Astarac, qui ambitionne, au travers de la mise en place du Parc Naturel Régional, de réunir les conditions d'une agriculture économiquement viable et transmissible, socialement vivable et qui réponde de manière volontariste aux enjeux environnementaux et sociétaux.

Dans le contexte de l'Astarac, dont l'identité est intrinsèquement façonnée par son histoire rurale, cet objectif vise à garantir la pérennité de l'activité agricole locale et son adaptation aux enjeux actuels et futurs. Les objectifs recherchés sont pluriels en induisant la promotion de systèmes agricoles adaptés au contexte pédoclimatique, le développement de pratiques agroécologiques, le maintien de l'élevage en s'appuyant sur le développement des races anciennes, la différenciation qualitative des productions, etc.

2. LA DÉMARCHE : LES TRAVAUX MENÉS EN 2021

Le travail mené sur cette thématique vise à partager cette ambition avec l'ensemble du monde agricole pour engager concrètement la transition agroécologique en Astarac. Dans cette première étape, il s'agit de recenser les pratiques déjà déployées sur le territoire en faveur de la transition, de préciser les motivations sur lesquelles prendre appui, les freins à lever, les interrogations et de manière plus générale les représentations des différents acteurs agricoles. L'objectif est de définir les contours des besoins et attentes vis-à-vis du projet du Parc Naturel Régional Astarac, et de formaliser de premières pistes de réponse pour accompagner et soutenir l'engagement des acteurs. La méthodologie déployée a été travaillée avec la Chambre d'Agriculture du Gers, pour une bonne articulation et coopération au sein des travaux, la Chambre d'Agriculture étant fortement investie dans le projet du PNR.

2.1. Des entretiens auprès de structures « têtes de réseaux » et d'exploitants agricoles du territoire

Une série d'entretiens qualitatifs ont été conduits auprès d'une vingtaine de structures dites « têtes de réseaux » (coopératives, structures de formation, fédérations, *etc.*) et d'un échantillon de vingt-et-un exploitants agricoles.

Ces échanges ont permis de préciser l'appropriation de la transition par les acteurs (quelles compréhensions, quels regards, quelles pratiques, *etc.*). Deux guides d'entretiens semi-directifs ont été construits. Le premier, utilisé avec les têtes de réseau, cherchait à comprendre les actions déployées dans le cadre de la transition agroécologique, les profils et attentes des exploitants accompagnés, les enjeux perçus et subis, et les motivations et attentes vis-à-vis du futur Parc Naturel Régional Astarac. Le second, à destination des agriculteurs, interrogeait plus finement leurs perceptions de la transition, leurs pratiques (et notamment leurs pratiques d'adaptation aux enjeux locaux), les freins et coûts induits, ou encore les clefs de succès pour soutenir la transition agroécologique en Astarac.

Les structures « têtes de réseaux » (Fig. n°1) ont été ciblées du fait de leur orientation et activités en lien avec l'agriculture, et nous ont ensuite accompagné dans le choix de l'échantillon d'exploitants, se devant de rendre compte de la diversité de l'agriculture locale (Fig. n°2 et n°3). D'un point de vue spatial, les vingt agriculteurs enquêtés se répartissent dans les six Communautés de communes intégrant le projet de Parc Naturel Régional Astarac. De même, ils se caractérisent par des localisations (vallées/côteaux), systèmes (polyculture-élevage, élevage, grandes cultures/céréalières, maraîchage) et modes de productions (agriculture biologique, agriculture conventionnelle, production sous SIQO) différenciés.

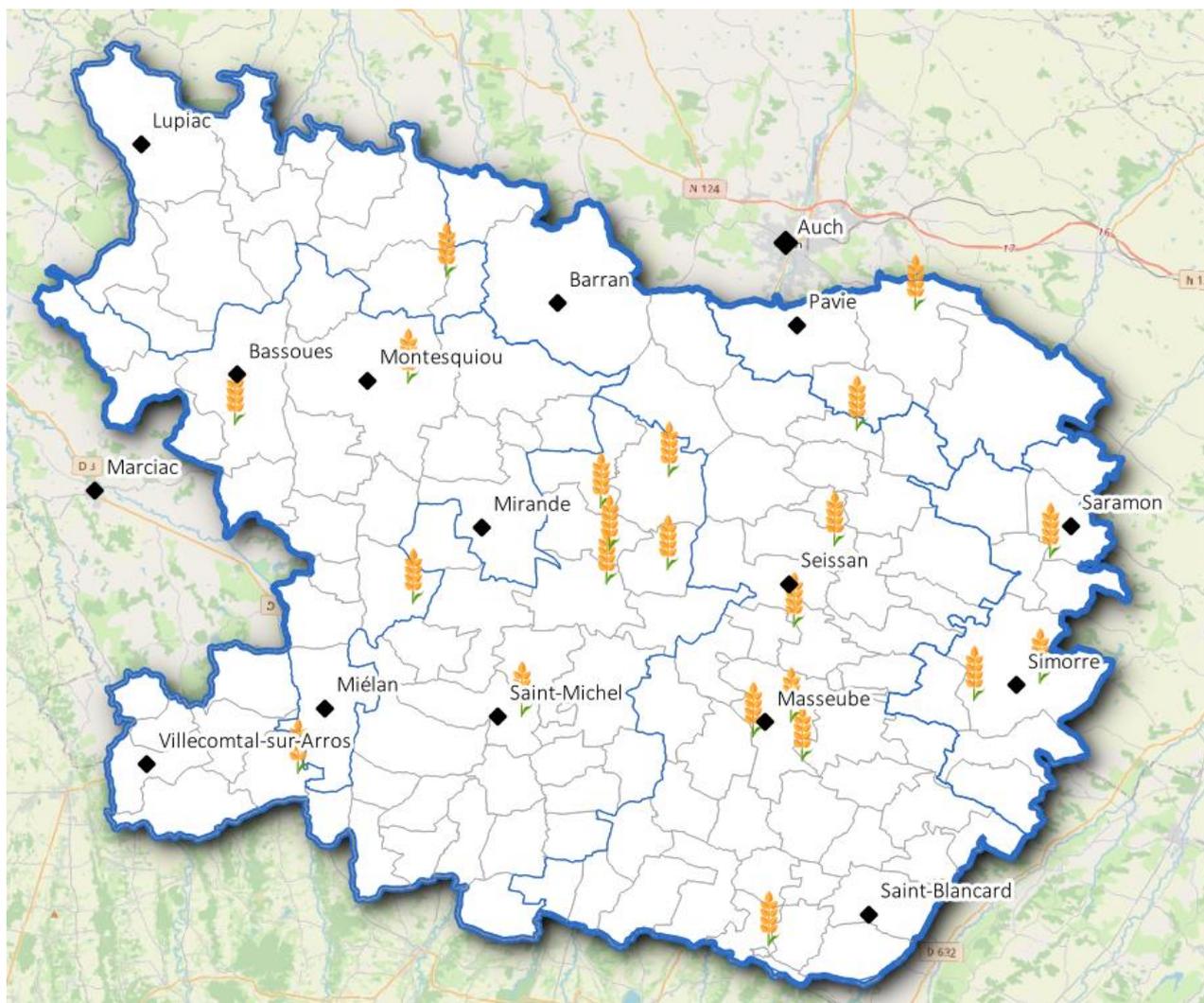
Fig.1 - Liste des structures « têtes de réseaux » rencontrées en juin 2021

Noms des structures rencontrées	
Association pour le Développement de l'Emploi Agricole et Rural du Gers - ADEAR 32	Groupement d'Agriculture Biologique du Gers GABB32 - « Les bios du Gers »
Lycée agricole Saint-Christophe	Agro d'Oc
Ferme expérimentale de la Mirandette - CACG	Association Française d'Agroforesterie - FAF
Fédération de la race Mirandaise	Conservatoire du patrimoine biologique régional
SICA Noire d'Astarac Bigorre	CETA « Bio du Gers »
Fédération départementale des CUMA	GIEE « Astarac »
Centre Régional de Recherche et d'Expérimentation en Agriculture Biologique - CREABio	Coopérative agricole Val de Gascogne
Coopérative agricole Vivadour	Coopérative agricole GersyCoop
Chambre d'Agriculture du Gers	Arbres et Paysages
Association de Développement, d'Aménagement et de Services en Environnement et en Agriculture du Gers - ADASEA 32	

Fig. 2 - Types d'exploitations agricoles rencontrés entre juillet et septembre 2021

Type d'exploitation		Orientation de l'exploitation	Localisation de l'exploitation	Type d'agriculture sur l'exploitation
1	Polyculture-élevage	Élevage de bovins	Labéjan	Agriculture biologique
2	Élevage	Élevage de bovins laitiers	Saint-Maur	Agriculture biologique
3	Polyculture	Céréales et légumineuses	Saint-Médard	Agriculture biologique
4	Polyculture-élevage	Élevage de palmipèdes	Saint-Michel	Agriculture conventionnelle/raisonnée
5	Polyculture-élevage	Élevage de bovins	Esclassan-Labastide	Agriculture conventionnelle/raisonnée
6	Élevage	Élevage de chèvres	Sémézies-Cachan	Agriculture biologique
7	Polyculture-élevage	Élevage de bovins et de palmipèdes	Mont-d'Astarac	Agriculture biologique
8	Polyculture	Céréales	Estampes	Agriculture conventionnelle/raisonnée
9	Polyculture-élevage	Élevage de porcins	Idrac-Respaillès	Agriculture conventionnelle/raisonnée
10	Polyculture-élevage	Élevage de bovins	Simorre	Agriculture conventionnelle/raisonnée
11	Polyculture	Céréales	Masseube	Agriculture conventionnelle/raisonnée
12	Polyculture-élevage	Céréales et élevage de volailles	Masseube	Agriculture conventionnelle/raisonnée
13	Polyculture-élevage	Élevage de bovins et pisciculture	Idrac-Respaillès	Agriculture conventionnelle/raisonnée
14	Polyculture	Céréales	Labarthe	Agriculture conventionnelle/raisonnée
15	Polyculture-élevage	Élevage de bovins et de volailles	Betcave-Aguin	Agriculture conventionnelle/raisonnée
16	Élevage	Élevage de porcins	Loubersan	Agriculture conventionnelle/raisonnée
17	Élevage	Élevage de bovins	Ornézan	Agriculture conventionnelle/raisonnée
18	Élevage	Élevage d'ovins	Boucagnères	Agriculture conventionnelle/raisonnée
19	Maraichage	Maraichage	Saint-Arailles	Agriculture biologique
20	Élevage	Élevage de bovins	Mascaras	Agriculture biologique
21	Polyculture-élevage	Élevage de volailles	Montesquiou	Agriculture conventionnelle/raisonnée

Fig. 3 - Localisation des exploitants agricoles rencontrés entre juillet et septembre 2021



2.2. Deux réunions de la commission thématique sur la transition agroécologique

Deux réunions de la commission thématique sur la transition agroécologique ont été organisées (respectivement en juin et octobre 2021), composées d'élus membres de l'Association pour la création du PNR Astarac, de représentants des structures dites « têtes de réseau », et d'exploitants agricoles du territoire.

La première réunion cherchait à recenser (de manière non exhaustive) des actions, projets et innovations à l'œuvre sur le territoire, et à identifier les freins et leviers à la transition agroécologique en Astarac. Elle s'est tenue à Saint-Médard, le 10 juin 2021, et a rassemblé 33 participants.

La seconde, organisée à Masseube le 11 octobre 2021 et ayant rassemblé 29 participants, venait conclure le travail d'enquête mené et interroger les actions à mener mieux valoriser le chemin déjà parcouru et amplifier l'engagement des acteurs du territoire.

Organisées sous forme d'ateliers de travail en petits groupes, elles ont permis aux participants de s'approprier les éléments clés de l'étude d'opportunité et du projet de Parc Naturel Régional Astarac, et d'avoir des échanges constructifs, riches en débats et propositions.

Fig. 4 - Ordre du jour des deux commissions organisées sur la thématique de la transition agroécologique

<u>Ordre du jour de la commission du 10 juin</u>	<u>Ordre du jour de la commission du 11 octobre</u>
Introduction	Introduction
Rappel sur le programme d'actions 2021. Rôle et fonctionnement des commissions	Point d'avancement sur la feuille de route 2021
Objectifs spécifiques sur l'axe « transition agroécologique ».	Apports des travaux menés depuis la commission du 10 juin
<ol style="list-style-type: none">1. Eléments clés issus de l'étude d'opportunité2. Eléments de définition sur la transition agroécologique3. Partage des regards sur la transition agroécologique	<ol style="list-style-type: none">1. Une sensibilisation partagée vis-à-vis de la transition agroécologique2. Des enjeux appropriés et partagés par les acteurs agricoles3. Une transition agroécologique déjà engagée4. Une volonté d'aller plus loin
Ateliers en sous-groupes pour identifier : actions déjà engagées / points d'appui et freins / motivations / leviers pour la transition agroécologique	Poursuite des travaux en ateliers : quelle dynamique collective à l'échelle de l'Astarac pour réussir la transition agroécologique ?
Suite des travaux, échanges et questions	Suite des travaux, échanges et questions

Fig. 5 - Réunion de la commission du 11 octobre 2021 à Masseube



2.3. Les travaux de la Chambre d'Agriculture du Gers

Ce livret intègre les motivations et propositions émises par les agriculteurs dans le cadre d'ateliers animés par la Chambre d'agriculture en 2019, 2020 et 2021. Ce sont plus de 180 agriculteurs de l'Astarac qui se sont collectivement questionnés, afin d'élaborer des propositions agricoles autour du projet de PNR et des 6 axes stratégiques qu'il propose.

Les réflexions ont abouti à des ambitions conductrices fédératrices présentées en juin 2020 au COPIL du projet de PNR :

- le défi des transitions et de la résilience : mettre au point des réponses mobilisables par tous
- le défi de la fixation durable de la valeur, des emplois et des actifs en agriculture : des filières à rénover et réinventer pour demain
- relever 5 défis intimement interdépendants : Carbone (émission/captation), Sol (qualité/fertilité/érosion), Eau (qualité/quantité/efficacité), Biodiversité et Changement Climatique
- qualifier mesurer les qualités environnementales, climatiques et territoriales des productions de l'Astarac : "copie de départ" pour se situer, et bâtir des stratégies de progrès et de valorisation, dans une logique d'amélioration continue
- oser des partenariats innovants dans tous les domaines
- faire dialoguer, créer des liens, décroïsonner

Les propositions multiples ont ainsi alimenté la réflexion des élus locaux au fil de leurs travaux, les dynamiques se sont dès lors mutuellement enrichies pour aboutir en particulier concernant la transition agroécologique à une ambition partagée de faire de ce projet territorial une dynamique source de progrès pour tous, en structurant un "laboratoire des transitions". La mission d'innovation et d'expérimentation d'un PNR a rapidement été vue comme un levier potentiel puissant pour mettre au point des solutions adaptées dans ce domaine et réussir des transformations globales à l'échelle du territoire.

Les réunions locales organisées en septembre et octobre 2021 (auxquelles l'équipe technique, le Président et les Présidents-délégués de l'Association de préfiguration ont participé) ont quant à elles permis de partager les idées et possibilités d'actions au regard des 6 orientations stratégiques du projet du PNR Astarac.

2.4. TETRAE

En juin 2021, l'Association pour la création du Parc Naturel Régional Astarac a été retenue pour participer au programme TETRAE (Transition en Territoires de l'Agriculture, l'alimentation et l'Environnement) Occitanie 2022-2026, qui vise à renforcer les partenariats avec le monde de la recherche pour accompagner les transitions de l'agriculture et de l'alimentation en Occitanie.

Dans son intention de participation au programme TETRAE, l'Association a présenté la volonté du territoire de l'Astarac d'accélérer et de réussir la transition agroécologique au travers de la mise en place d'un laboratoire territorial de la transition agroécologique. Ce projet a notamment pu être détaillé durant le séminaire du 22 juin 2021, organisé à Toulouse, et qui avait pour but de cerner les thématiques de recherche similaires entre les porteurs de projets et les unités de recherche (dont celle de l'INRAE).

La participation du territoire au programme TETRAE se traduirait par la participation en tant que partenaire acteur, au sein d'un programme de recherche – action, avec plusieurs unités de recherche, dont l'unité INRAE AGIR de Toulouse, qui a déjà conduit de nombreuses recherches et programmes sur la transition agroécologique. Le programme de recherche-action serait centré sur une recherche sur les transitions fondées sur les communautés (collectifs d'acteurs, d'agriculteurs, gouvernances locales...). Un des axes du programme de recherche-action pressenti serait l'accompagnement et la co-conception du laboratoire territorial de la transition agroécologique qu'ambitionne de mettre en place le territoire de l'Astarac, ce qui représenterait une réelle opportunité pour la réussite de ce projet.

Ce programme de recherche-action partenarial est en cours de construction en vue d'un dépôt auprès des instances nationales en février 2022, qui sélectionneront les programmes TETRAE retenus dans chaque région.

Extrait du formulaire d'intention de participation au programme TETRAE-Occitanie

« L'ambition locale est d'engager une démarche de transformation systémique, transversale, associant l'ensemble des acteurs (agriculteurs, acteurs du monde agricole, collectivités territoriales, partenaires de l'enseignement, de la recherche...), au sein d'un espace de co-construction, modélisation et expérimentation de solutions innovantes adaptées à la diversité des situations, des systèmes et des projets de l'Astarac, afin d'accélérer et réussir la transition agroécologique.

A travers ce laboratoire territorial, coconstruit et à ciel ouvert, de la transition agroécologique en Astarac, l'objectif est de favoriser les transformations aux différentes échelles : parcelle, exploitation, territoire et filières.

Un partenariat avec les acteurs de la recherche nous semble déterminant pour nous permettre de mener ce projet de mise en place d'un laboratoire territorial de la transition agroécologique en Astarac, tant en termes de production de connaissances et de méthodes, d'expérimentation et modélisation que d'accompagnement et d'analyse, face à des enjeux et dynamiques complexes et multi-acteurs.

Nous identifions deux axes, pour lesquels un partenariat avec des acteurs de la recherche, serait déterminant :

Axe 1 : Connaissance, qualification et modélisation des systèmes de production, au regard du contexte et des enjeux agroécologiques de l'Astarac

- Une meilleure connaissance des exploitations et des systèmes de production de l'Astarac, leur diversité, la qualification, l'analyse de leurs performances (environnementale, climatique, sociale, économique...); ainsi que la co-construction, la modélisation de systèmes de production adaptés au contexte et répondant aux enjeux agroécologiques de l'Astarac (en matière de reconquête de la biodiversité, de protection des sols, de préservation de la ressource en eau, ...) et à la diversité des situations, des projets, y compris en termes de circuits et débouchés, de relocalisation de l'alimentation.... et offrant une performance économique et sociale.
- Caractérisation, évaluation des systèmes en place au regard des enjeux agroécologiques identifiés sur le territoire et du changement climatique (biodiversité remarquable et ordinaire, continuités écologiques, conservation des sols, gestion de l'eau, autonomie fourragère et innovation dans la culture de l'herbe, stockage du carbone...).
- Analyse et déploiement des trajectoires de progrès accessibles au plus grand nombre, insérées dans le cadre de stratégies de valorisations économiques en filières et circuits de commercialisation, pour générer un impact significatif et durable à échelle du territoire.

Axe 2 : Modélisation et mise en œuvre du fonctionnement d'un laboratoire territorial de la transition écologique

- L'analyse, la modélisation et l'accompagnement du processus de mise en place du laboratoire territorial de la transition agroécologique en Astarac, de l'émergence, au déploiement et à l'évaluation : comment à l'échelle d'un territoire susciter une dynamique d'innovation, d'intelligence collective, de transformation partagée et accessible au plus grand nombre, comment construire de manière partagée et collective des itinéraires de transformation et transition, comment faire vivre sur la durée un laboratoire vivant et favoriser l'appropriation et la mise en pratique des résultats, l'émergence d'idées, le déploiement des solutions adaptées...
- Méthodologie d'accompagnement des initiatives individuelles, collectives, dédiées à la transition agroécologique du territoire

DES ENJEUX APPROPRIÉS ET VÉCUS

1. UNE SENSIBILISATION DES ACTEURS ET AGRICULTEURS

Les travaux menés en 2021 autour de la transition agroécologique sur le territoire montrent l'importance déjà effective de la sensibilisation et de la prise de conscience du monde agricole. Cela se manifeste par la considération majeure des enjeux du territoire par les exploitants agricoles, qui appuient sur la nécessité d'agir pour sécuriser l'agriculture locale. Egalement, les taux de participation aux réunions/ateliers thématiques, et la richesse des informations produites, exposent l'envie du monde agricole d'aller plus loin en ouvrant le dialogue, en renforçant les liens entre les acteurs, et en instaurant une dynamique collective positive.

D'après les entretiens menés auprès des structures « têtes de réseaux » comme des exploitants agricoles, la volonté partagée de préserver l'Astarac (ses richesses, son patrimoine) et de maintenir son agriculture pousse au déploiement d'un faisceau de pratiques visant à répondre aux enjeux locaux.

Cependant, les manières de parler, de penser et d'aborder la transition agroécologique sont plurielles, ce qui illustre la complexité et la pluralité du concept de transition agroécologique. Elles associent les différentes dimensions du développement durable, selon des curseurs variables, entre l'entrée économique (lien à la rémunération des producteurs, à la rentabilité des exploitations, à la capacité financière pour innover), l'entrée environnementale (lien à la biodiversité, au paysage, à l'adéquation avec les conditions pédoclimatiques locales) et l'entrée sociale (lien au consommateur, à la valorisation qualitative, à la reconnaissance du métier et du travail bien fait). Ces 3 dimensions sont, en tout état de cause, indissociables, et il est possible notamment de souligner que la santé économique des exploitations conditionne souvent leur capacité à s'engager sur les axes environnementaux et sociaux.

2. DES ENJEUX PARTAGÉS LOCALEMENT

2.1. Une accélération de la transformation du modèle agricole traditionnel

Similairement à l'échelle nationale, l'Astarac est confronté à une diminution du nombre des exploitations (phénomène renforcé par le vieillissement des exploitants), qui s'accompagne d'une évolution des orientations technico-économiques au détriment de l'élevage (notamment herbivore). Si le nombre d'exploitations était d'environ 3 100 en 1988, puis 2 200 en 2000, il s'est réduit à environ 1 900 exploitations en 2010 (Agreste, 2010). Cette diminution concerne également la surface agricole utile du territoire (moins 3 000 hectares entre 2000 et 2010), mais aussi les cheptels (moins 3 000 têtes entre 2000 et 2010). Il faut toutefois préciser que cette érosion a été beaucoup plus contenue que dans le reste du département (l'Astarac ayant par exemple perdu 13% de ses exploitations sur la période 2000-2010 alors que dans le même temps l'Armagnac voisin en perdait 23%).

L'analyse des orientations technico-économiques communales (OTEX) témoigne quant à elle de l'augmentation de la part des grandes cultures (11 communes concernées en 2000 pour 15 en 2010), et la réduction de la part de la polyculture-élevage (93 communes concernées en 2000 pour 87 en 2010). Cette dernière est pourtant indissociable du paysage agricole local, qui résulte directement de l'adaptation de l'agriculture au relief spécifique du territoire. Ces évolutions questionnent ainsi la pérennité de l'activité agricole sur le territoire et sur le devenir des terres délaissées par l'élevage.

2.2. Des ressources hydriques et pédologiques fragiles

D'autres enjeux plus spécifiques avaient été identifiés autour de la fragilité des sols et de la dépendance à l'eau d'irrigation. D'après les entretiens menés en 2021, ces enjeux sont toujours fortement considérés et perçus par les acteurs agricoles et se retrouvent donc logiquement dans les résultats des travaux menés récemment. Ainsi, la sensibilité et la pauvreté des sols a été évoquée par 55% des exploitants enquêtés, les problématiques autour de la ressource en eau par 45% des exploitants enquêtés, et la fragilité des écosystèmes menaçant la qualité paysagère par 45% des exploitants enquêtés.

Comme cela avait été explicité dans l'étude d'opportunité et de faisabilité, les sols du territoire sont fragilisés et grandement vulnérables en raison de leur pédologie (limono-argileux et sableux), mais aussi du fait de pratiques amplifiant la vulnérabilité au risque érosif (remembrement, mécanisation, rotations courtes...). L'érosion induite conduit à une perte de la matière organique des sols et parallèlement à une augmentation de matières en suspension dans les cours d'eau. Le système hydrographique apparaît alors en équilibre fragile du fait de la variabilité de la qualité des cours d'eau mais aussi de leurs débits, interrogeant la disponibilité de la ressource (diminution des précipitations et des débits) et sa répartition entre les différents usages.

2.3. Une tendance à l'homogénéisation des paysages et milieux

Les écosystèmes du territoire et plus spécifiquement la mosaïque paysagère caractéristique de l'Astarac se retrouve quant à elle fragilisée par la fermeture progressive des milieux liée notamment à l'abandon de l'élevage (conduisant à un enrichissement des côteaux). Cet enjeu est d'autant plus important qu'il est couteux pour les éleveurs en activité d'entretenir les clôtures dans les reliefs, et d'accéder à ce foncier (paradoxalement très onéreux) ne favorisant pas l'installation de nouveaux éleveurs.

Ces trois catégories d'enjeux sont majeurs pour les acteurs agricoles, en complexifiant les pratiques des exploitants ou en interrogeant le futur de l'activité agricole du territoire. Plus qu'une simple prise de conscience, ces enjeux sont vécus et réellement pris en main par les exploitants.

Fig. 6 - Extrait de l'état des lieux, réalisé dans le cadre de l'étude de faisabilité et d'opportunité

Atouts	Faiblesses
<ul style="list-style-type: none"> - Une agriculture diversifiée, dans laquelle le système traditionnel de polyculture élevage conserve une place importante - Une agriculture équipée de moyens d'irrigation reposant sur des capacités de stockage assorties d'une gestion collective de cette ressource - Une filière avicole bien structurée, source de diversification et sécurisation de revenus - Des outils de formation sur le territoire (lycée agricole de Mirande, CFPPA Mirande, Lycée agricole Saint-Christophe) ou à proximité - Un territoire phare de l'agriculture biologique - Des productions agricoles de qualité, à valeur ajoutée - De nombreuses initiatives agroécologiques portées par l'ensemble des acteurs - L'engagement des collectivités pour soutenir cette transition agroécologique 	<ul style="list-style-type: none"> - Manque d'attractivité du métier d'éleveur et baisse tendancielle du cheptel bovin - Tendance à la spécialisation des exploitations - Une agriculture fortement dépendante de l'irrigation - Des pratiques agricoles qui ont augmenté la vulnérabilité des sols à l'érosion et dégradé la qualité de l'eau
Quels enjeux pour l'agriculture de l'Astarac ?	
<ul style="list-style-type: none"> - Le maintien de l'élevage extensif et herbagé dans ce contexte pédoclimatique spécifique de l'Astarac - La transmission des exploitations et l'accès au foncier - L'augmentation de valeur ajoutée sur le territoire par le développement des filières de valorisation et des filières de proximité - La mutualisation et l'amplification des initiatives et innovations engagées sur ce territoire - L'évolution des pratiques agricoles et la sécurisation de l'accès à l'eau dans un contexte de changement climatique - La conservation des races anciennes et la création de filières de valorisation 	

Les entretiens soulignent également l'appropriation et le partage d'une diversité d'autres enjeux sur le maintien et la transmission des exploitations, le changement climatique, la pression foncière, l'insuffisante structuration des filières, la rémunération insuffisante des productions...

Fig. 7 - Les enjeux évoqués par les structures et exploitants agricoles rencontrés

Selon vous, quels sont les enjeux ou faiblesses de l'agriculture de l'Astarac ?

<p>Ressource en eau fragile</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pollution des rivières • Eau potable insalubre • Eau coûteuse • Diminution des volumes 	<p>Pauvreté des sols</p> <ul style="list-style-type: none"> • Érosion • Manque de matière organique • Sols instables 	<p>Ecosystèmes menacés</p> <ul style="list-style-type: none"> • Fermeture des côteaux • Disparition des prairies • Impacts sur la biodiversité • Arrachage des haies 	<p>Impacts du changement climatique</p> <ul style="list-style-type: none"> • Événements climatiques redondants • Températures irrégulières • Pluies irrégulières
<p>Transmission des exploitations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Manque de repreneurs • Manque de jeunes exploitants • Coûts d'installation • Concurrence dans l'accès aux terres 	<p>Perennité de l'activité agricole</p> <ul style="list-style-type: none"> • Disparition des exploitations • Disparition des exploitations traditionnelles • Disparition de l'élevage 	<p>Inadaptation du système</p> <ul style="list-style-type: none"> • Pratiques inadaptées • Prédominance du système coopératif perçu comme figé • Dépendance à la PAC • Continuité des conversions en AB questionnée 	<p>Commercialisation et rémunération</p> <ul style="list-style-type: none"> • Rémunération et valeur ajoutée insuffisante • Manque de valorisation des productions locales • Manque d'unités de transformation

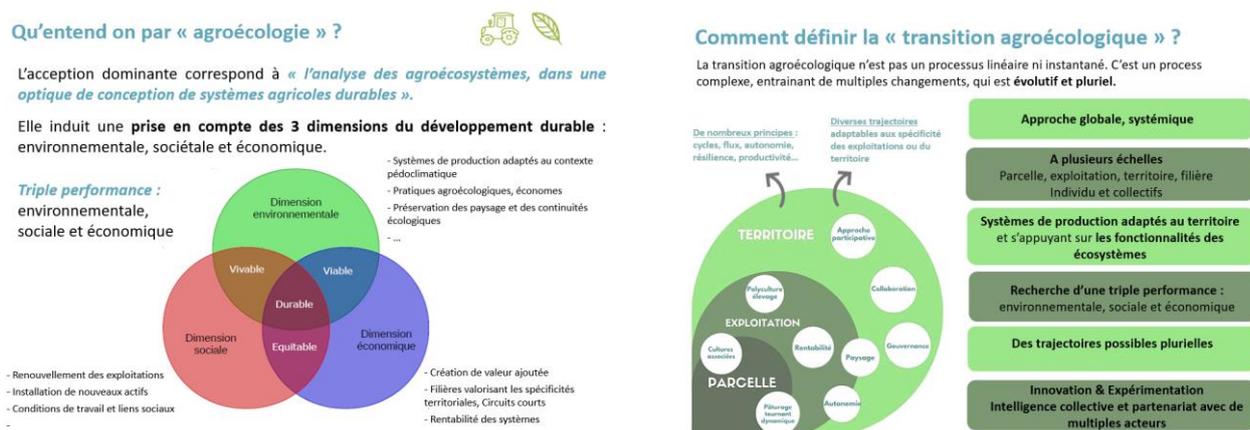
UNE TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE DÉJÀ EN MARCHÉ

1. QUELLE ACCEPTION DE LA TRANSITION AGROÉCOLOGIQUE EN ASTARAC ?

Comme indiqué en début de ce rapport, la transition agroécologique est une orientation stratégique forte du projet de territoire de l'Astarac dont l'identité est profondément rurale. Cette ruralité recouvre cependant une diversité de réalités, liée à la spécificité des reliefs (succession de coteaux et de vallées) ou à la pluralité des systèmes en polyculture-élevage. En cela, la définition du concept d'« agroécologie » retenue dans le cadre du projet du Parc Naturel Régional Astarac se base sur son acceptation la plus large. Elle induit une transition vers des systèmes agricoles durables, adaptés aux spécificités du territoire, et basés sur une triple performance économique (création de valeur ajoutée, rentabilité économique, rémunération...), environnementale (systèmes adaptés au contexte pédoclimatique, préservation des paysages et de la biodiversité...) et sociale (renouvellement des exploitations, bonnes conditions de travail, liens sociaux...). Cette transition, qui aspire à l'idée d'un changement vers la durabilité, ne peut cependant pas être un processus linéaire et instantané. Il est nécessaire d'envisager la possibilité de nombreuses et diverses trajectoires (adaptables aux spécificités des exploitations), conduisant non pas à une, mais à des transitions. Plus encore, cette pluralité concerne aussi les échelles d'application (parcelles, exploitation, territoire, filières...) et les acteurs à mettre en réseau pour stimuler l'innovation et l'expérimentation (idée d'intelligence collective).

La première commission sur la thématique a permis d'explicitier le concept auprès des participants.

Fig. 8 - Diapositives explicatives du concept de transition agroécologique, présentées lors de la commission



2. UN MOUVEMENT LARGEMENT AMORCÉ

Il est déjà possible de constater la mise en œuvre de la transition agroécologique en Astarac, effective à plusieurs niveaux / degrés, variant selon les engagements (basés eux-mêmes sur la capacité d’agir), les motivations ou les pratiques mises en place par les acteurs agricoles. L’ensemble des structures ou exploitants rencontrés font part d’une volonté d’agir et d’aller plus loin afin d’accélérer la transition agroécologique. Cette résolution collective se traduit concrètement par un faisceau de pratiques qui, comme nous le verrons, se déploient tant à la production qu’à la commercialisation.

Les exploitants rencontrés revendiquent d’ailleurs une différenciation de leurs exploitations, du fait de leurs pratiques plus durables et respectueuses, ou de leurs produits plus qualitatifs. En cela, il est important pour eux de rompre avec l’agriculture dite « conventionnelle », les exploitants préférant y associer les termes de « raisonnée », de « biologique », ou encore de « plus que biologique » pour décrire leur système.

Il faut aussi souligner que la majorité des pratiques déployées n’ont pas induit un bouleversement dans les systèmes des exploitations étudiées. Les innovations mises en place ne sont ainsi pas synonymes de mutations profondes ou destabilisantes, les agriculteurs s’étant engagés par bon sens (dans la volonté de préserver leur patrimoine et de « bien travailler »).

Plusieurs exploitants rencontrés se sont cependant impliqués dans des systèmes plus complexes, en déployant une agriculture de précision ou en travaillant sur des pratiques plus techniques (quantification de la matière organique du sol, valorisation des complémentarités entre les variétés, choix d’engrais adaptés aux besoins des variétés, matériel agricole spécifique...) ou en prenant des options d’orientations de leur système (vers plus d’autonomie, changement de race, ...).

Certains se sont aussi engagés auprès d’organismes de recherche, en tant que fermes pilotes dans des programmes régionaux. Il est par exemple possible de citer :

- ▷ le programme BAG’AGES, déployé à l’échelle du Bassin Adour-Garonne entre 2016 et 2020, visant à quantifier la performance des pratiques agroécologiques sur dix-sept sites expérimentaux
- ▷ le programme Agr’eau, coordonné par l’Association Française d’Agroforesterie, œuvrant à la promotion et au développement de l’agroécologie en se basant sur la couverture des sols, la diminution du travail du sol et la maîtrise de l’utilisation des intrants de synthèse.

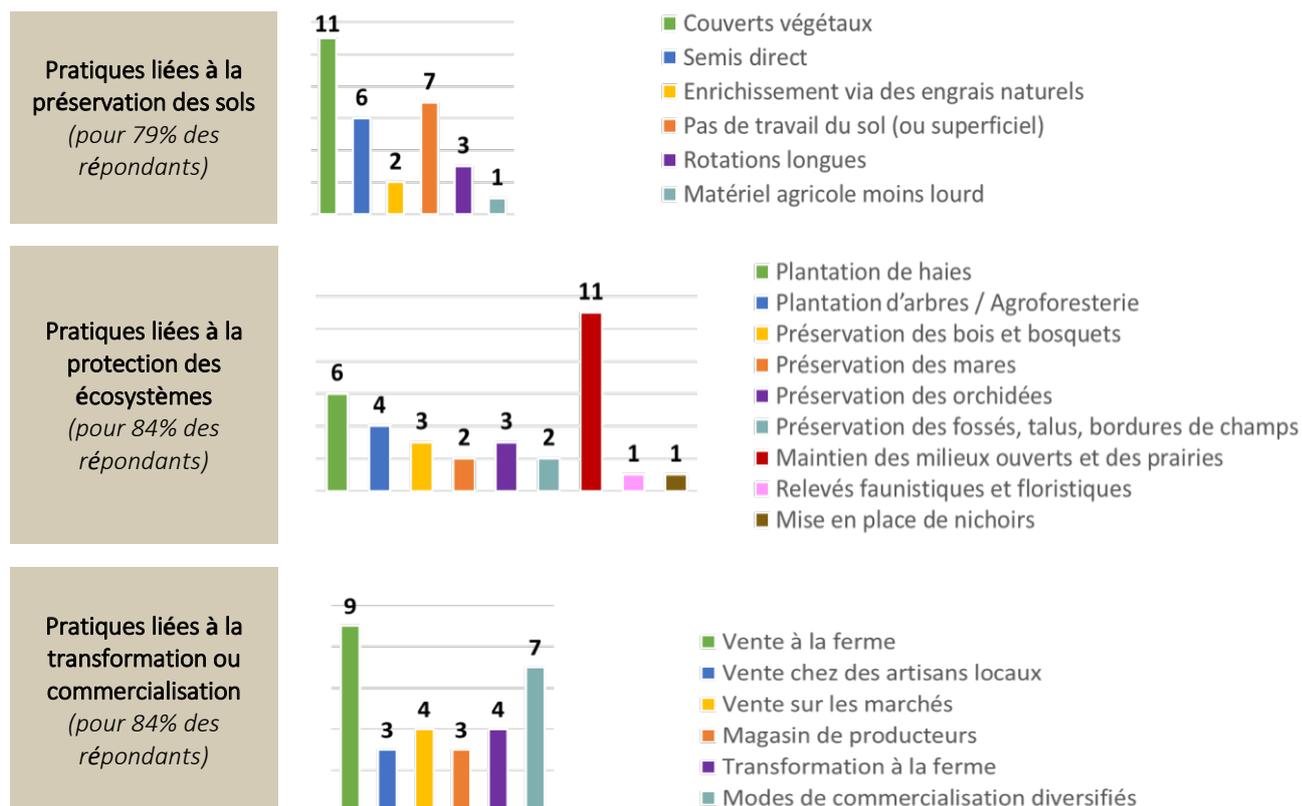
3. UN FAISCEAU DE PRATIQUES POUR RÉPONDRE AUX ENJEUX

Les pratiques, qu’elles soient mues par le bon sens des exploitants ou par leur volonté d’expérimenter et d’accélérer la transition agroécologique, sont plurielles et nombreuses. D’après les entretiens réalisés, elles dépendent directement des enjeux perçus et subis par les acteurs agricoles.

De manière logique, ce sont les pratiques autour de la préservation des sols (par 79% des exploitants enquêtés) et de la protection des écosystèmes (par 84% des exploitants enquêtés) qui sont les plus récurrentes. La préservation des sols passe par le déploiement d’une agriculture de conservation des sols, mêlant principalement l’utilisation de couverts végétaux, le semis direct et les rotations longues.

Ces pratiques visent simultanément à maintenir la structure des sols pour limiter l’érosion et à accroître le taux de matière organique et de biomasse. La protection des écosystèmes se fait quant à elle par la plantation de haies ou d’arbres, par la protection de milieux spécifiques (prairies, bois, mares, fossés, talus, bordures de champs...) et d’espèces (maintien des orchidées, relevés faunistique, mise en place de nichoirs...). De plus, il faut aussi souligner l’importance de pratiques visant à renforcer les liens avec les consommateurs et à différencier les modes de transformation et de commercialisation la ferme.

Fig. 9 - Pratiques déployées par les exploitants du territoire en fonction des enjeux perçus par les exploitants rencontrés



Si les pratiques autour de la préservation des sols ou des écosystèmes sont les plus évoquées, une diversité de pratiques sont en réalité déployées en Astarac, tant en amont qu'à l'aval des systèmes. Néanmoins, bien que les enjeux autour de la ressource en eau et du changement climatique soient clairement identifiés, les pratiques visant à y répondre sont moins fréquentes. S'ils sont subis, ils semblent considérés comme « futurs », ou impactant à une autre échelle que celle de l'exploitation, et ne font donc pas l'objet de réadaptations directes. Notons tout de même que la transition reste effective sur ces enjeux de l'eau ou du changement climatique, au travers de pratiques indirectes (effets secondaires), à l'image des couverts végétaux permettant de garder l'eau dans les sols, des nouveaux assolements et variétés, ou du maintien des prairies, etc.

Fig. 10 - Extrait de la diversité des pratiques visant à la transition agroécologique en Astarac

Nouveaux assolements **Entretien des prairies**
Expérimentations **Energies renouvelables**
Complémentarité cultures-élevage **Non labour**
Autonomie protéique **Couverts végétaux**
Variétés résistantes **Sensibilisation du public**
Rotations longues **Animaux nourris à l'herbe**
Protection des haies **Semences paysannes**
Protection des cours d'eau **Elevage extensif**
Commercialisation diversifiée **Semis direct**

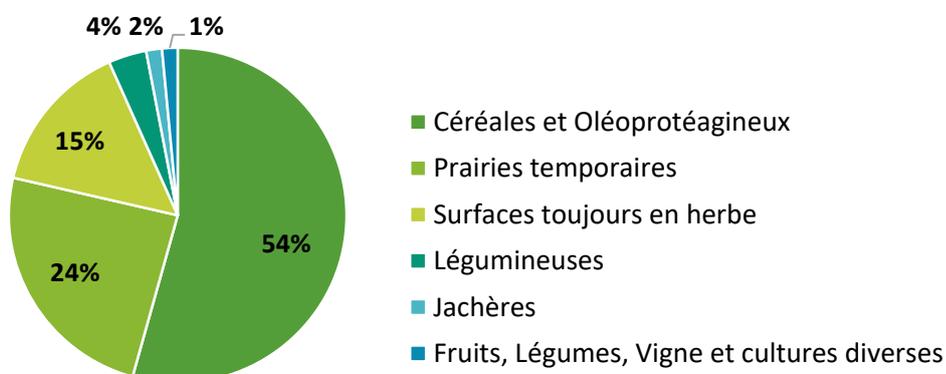
4. UNE AGRICULTURE BIOLOGIQUE PRÉGNANTE

Parmi les pratiques majeures visant à renforcer la transition agroécologique, il est nécessaire de s'attarder sur l'agriculture biologique. Elle représente **24% des surfaces agricoles** de l'Astarac, soit 26 700 hectares (dont 7 500 en conversion en 2019, selon l'Agence bio), et 30% des surfaces biologiques du Gers. Cela concerne 454 exploitations (23% des exploitations de l'Astarac), 18 transformateurs et 11 distributeurs. Le développement de l'agriculture biologique est une chance pour l'accélération de la transition agroécologique en Astarac, en répondant à la fois aux attentes sociétales pour une alimentaire plus saine, tout en avançant sur des pratiques culturelles alternatives.

Cependant, en raison des fragilités pédologiques du territoire, ce mode d'agriculture est aussi un sujet de controverses. Par un travail du sol en profondeur (pour gérer l'enherbement), certaines exploitations en agriculture biologique participent à la dégradation du capital terre. Ces pratiques entraînent en effet un processus intense d'érosion et une perte de la matière organique des sols. De plus, la mise en œuvre de l'agriculture biologique peut aussi induire un remplacement de l'atelier d'élevage au profit de la céréaliculture, cette orientation étant néanmoins moins adaptée au contexte pédoclimatique local. Des acteurs agricoles du territoire dénoncent ainsi un attrait qui se voudrait parfois uniquement économique, et non pas un réel engagement, d'autant que certaines pratiques non labellisées iraient au-delà des cahiers des charges de l'agriculture biologique.

Fig. 11 - Répartition des différentes catégories de cultures labélisées AB en Astarac

Catégories de cultures	Hectares	Hectares labélisés AB	%
Céréales et Oléo-protéagineux	63 027	14 530	23%
Prairies temporaires	15 410	6 499	42%
Surfaces toujours en herbe	22 615	3 947	17%
Légumineuses	1 083	975	90%
Jachères	4 684	405	8%
Fruits, Légumes, Vigne et cultures diverses	557	398	71%
Total	108 776	26 754	24%



DES FREINS À LEVER

La transition agroécologique est ainsi bel et bien à l'œuvre en Astarac, grâce à une prise de conscience large et l'envie d'agir du monde agricole. Cependant, de nombreux freins viennent complexifier ou ralentir ce processus, et nécessitent des pistes de réponse collective.

1. DES INCERTITUDES ET INTERROGATIONS

1.1. Une capacité d'agir limitée et un manque de visibilité

Les freins le plus souvent évoqués dans les entretiens et réunions, au déploiement, à l'accélération ou à l'engagement de nouveaux exploitants dans la transition agroécologique sont liés à un manque de visibilité (chemin à prendre, résultats à obtenir...) et à un manque de capacité d'agir. La première réunion de la commission réalisée en juin 2021 sur cette thématique avait pointé du doigt des difficultés pour conduire le changement de pratiques : manques de connaissances sur les pratiques, manque d'esprit collectif et de réseaux d'entraide, effets non immédiats, peur de l'échec, dépendance aux systèmes traditionnels... Ces inquiétudes ont aussi été évoquées par 58% des exploitants rencontrés durant le travail d'enquêtes.

1.2. Des points de blocage liés aux coûts supposés

D'autres freins plus spécifiques sont aussi mis en avant. Il est tout d'abord important d'évoquer la problématique des coûts, citée par 68% des exploitants rencontrés. La transition agroécologique apparaît pour ces derniers comme un processus couteux, nécessitant des investissements ou dépenses supplémentaires dus par exemple à l'introduction de couverts végétaux ou à l'utilisation d'engins spécialisés... Ces coûts semblent d'autant plus importants qu'ils s'ajoutent à un contexte négatif lié à la rentabilité insuffisante des exploitations, des revenus trop bas ou un manque de valorisation en aval. La marge de manoeuvre économique pour tester est extrêmement étroite et ne permet pas de s'exposer au risque d'échec. L'insécurité financière des premières années de transition de système est dans ce contexte au coeur des freins à son amplification territoriale, le besoin de sécurisation des phases de transition est décisif, pour pouvoir mettre au point sereinement une nouvelle formule de conduite d'exploitation et ainsi pouvoir la pérenniser.

Le lien entre les pratiques agroécologiques et l'augmentation des coûts n'est toutefois pas évident, certaines techniques ayant un potentiel impact sur la diminution des charges (réduction des intrants, absence de travail du sol...), ou sur l'économie de certaines ressources (économies d'eau grâce aux couverts végétaux...). Cependant, les études manquent et il reste aujourd'hui complexe de comparer les coûts entre un système agroécologique et un système conventionnel.

1.3. Une structuration inadaptée des filières

Le manque de valorisation et de structuration économique est aussi évoqué par 68% des exploitants rencontrés.

L'organisation actuelle des filières en Astarac semble perturbée sur trois points :

- ▷ Un manque d'outils de transformation locaux, notamment pour l'abattage des cheptels. Les principaux volumes sont abattus à Auch, à Boulogne-sur-Gesse, à Saint-Gaudens ou à Lombez. La majorité des éleveurs rencontrés ont souligné l'importance de disposer d'un outil de transformation local (basé sur le territoire), multi-espèces (l'abattoir d'Auch étant spécialisé dans les bovins), et apte aux petits conditionnements pour la vente directe. Des manques sont aussi soulignés pour la transformation de fruits et légumes, aucune légumerie n'étant accessible localement.
- ▷ Des débouchés insuffisants pour certaines filières, en particulier pour la commercialisation de la viande de veau ou de chevreau bio qui s'écoule difficilement et aux mêmes prix que le conventionnel.
- ▷ Des liens distendus entre l'amont et l'aval, avec une sensibilisation insuffisante des consommateurs (sur l'importance de la qualité et du local qui justifie des prix plus élevés), et un manque de mise en relation entre les producteurs et les distributeurs ou la restauration collective.

1.4. Une charge de travail supplémentaire

Enfin, l'augmentation du temps de travail est évoquée par 47% des exploitants rencontrés. Cela découlerait de pratiques induisant une observation plus attentive et fine du système, dans la volonté de répondre précisément aux problématiques à l'échelle des exploitations. Cela est d'autant plus lié au déploiement de modes de commercialisation alternatifs, l'exploitant ne devant plus seulement produire mais devant aussi vendre, sensibiliser et fidéliser les consommateurs.

1.5. Un manque d'accompagnement technique et de formation

Parmi les autres principaux freins identifiés, le manque de connaissances et l'accès à la formation se sont révélés comme majeurs. Ceci conditionne l'installation et plus encore la viabilité des futures exploitations du territoire, et donc l'efficacité de la transition agroécologique en Astarac. Chez les exploitants rencontrés, les connaissances autour de l'agroécologie ont été alimentées par leur formation agricole initiale, mais surtout par leur expériences personnelles (pour 44% d'entre eux). Certains sont aussi impliqués dans des réseaux d'échange formels (40%) et informels (30%), ou participent à des journées techniques (30%).

« Il faut que les exploitants soient formés et le restent. Les connaissances ne sont pas fixes : ce qu'on produit aujourd'hui ne sera plus optimum dans une dizaine d'années »

CREABio, 2021



2. DES CONNAISSANCES À RENFORCER

Les exploitants rencontrés se disent en manque de connaissances sur plusieurs points.

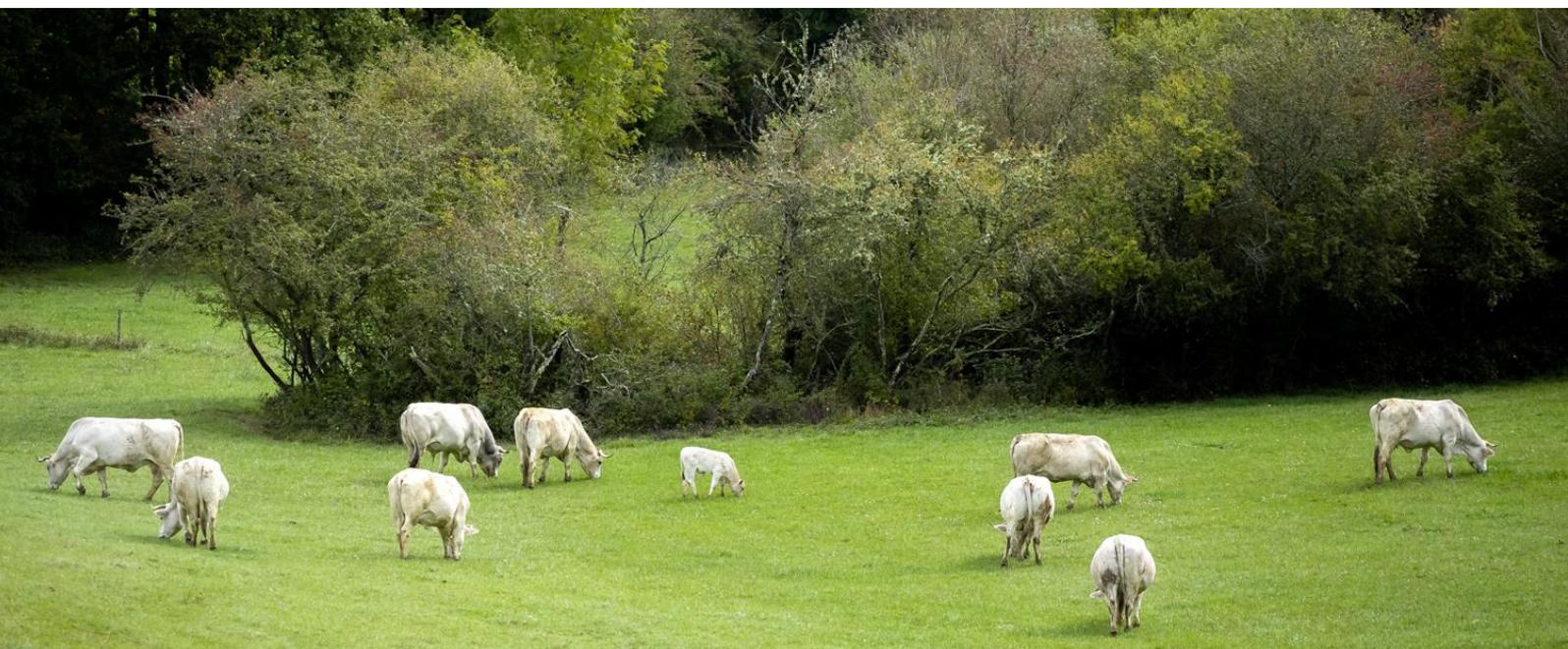
Le premier concerne la définition du concept d'« agroécologie ». Si ce terme recouvre une diversité de réalités, il est complexe pour les agriculteurs d'y associer une image concrète et de passer à l'opérationnel. Comme nous l'avons vu, cela découle directement des pratiques mises en place qui sont considérées comme étant du « bon sens » pour la majorité des agriculteurs. Durant la seconde réunion de la commission en octobre 2021, les participants ont appuyé sur la nécessité de clarifier les objectifs de la transition, ses exigences et les responsabilités induites.

L'autre point majeur faisant l'objet d'un manque de connaissances concerne les pratiques agricoles permettant aux exploitants de faire le premier pas dans la transition ou d'aller encore plus loin dans leur démarche. Bien souvent, ils ne disposent pas d'une banque de données permettant de mettre en application les « bonnes » pratiques (lesquelles, quels effets sur les systèmes et les milieux, quels bénéfices sur la santé...) coïncidant à leurs systèmes ou à leurs perspectives d'évolution. Ce travail de recherche, de veille ou d'expérimentation doit donc être réalisé individuellement, ce qui complexifie l'engagement et peut conduire à un ressenti négatif de solitude dans l'action.

En cela, l'accompagnement technique des exploitants apparaît comme primordial, la quasi-totalité d'entre eux étant d'ailleurs suivis par un ou plusieurs organismes (Chambre d'Agriculture, coopératives, fédérations, syndicats, instituts de recherche). Or, d'après les entretiens menés, le conseil n'est pas assez spécialisé et adapté en faveur de la transition agroécologique.

Les connaissances sont indispensables et fourniraient des pistes de réponses pour endiguer et lever de potentiels freins sur les coûts (savoir les éviter) ou sur l'augmentation du temps de travail, tout en rassurant les exploitants sur le fait de passer concrètement à l'action (connaissance des évolutions, des résultats des expérimentations, de la temporalité...).

Photo : Fédération de la race Mirandaise



L'ENVIE D'AGIR COMME LEVIER D'ACCÉLÉRATION

Les différents freins évoqués dans la partie précédente s'inscrivent dans un contexte de vieillissement des exploitants et d'un manque de repreneurs, qui entrave le déploiement de réponses pour amplifier la transition. Malgré leur bonne compréhension des enjeux du territoire, les exploitants rencontrés semblent avoir des difficultés à se projeter (manque de consensus sur la voie à prendre), à renforcer les innovations engagées et à déployer des pratiques complémentaires pour accélérer le changement (comment aller plus loin ?).

Pour autant, les acteurs agricoles rencontrés affirment vouloir aller plus loin en renforçant leurs démarches sur la préservation des sols, sur la protection des écosystèmes, sur l'expérimentation, ou sur l'autonomie des exploitations.

Fig. 11 - Principaux termes évoqués par les exploitants pour évoquer l'accélération de la transition



1. DES MOTIVATIONS POUR AMPLIFIER LE MOUVEMENT

Les motivations pour intensifier la transition agroécologique sont plurielles et peuvent être regroupées en trois finalités, identifiées lors de la première commission thématique de juin 2021, et confirmées dans la suite des travaux.

1.1. Préserver le territoire et son patrimoine

Cette volonté concerne à la fois la préservation des paysages, des milieux et plus finement de la structure des sols, de la qualité de l'eau et de la richesse de la biodiversité. On remarque un fort attachement des agriculteurs à l'Astarac, l'entrée paysagère (côteaux, vallées, mosaïque paysagère...) étant perçue de manière positive et identitaire. Les spécificités des autres éléments comme le sol (complexe à travailler), l'eau (ressource rare disponible grâce au système Neste) ou la biodiversité (orchidées, oiseaux et pollinisateurs) font aussi partie intégrante de l'identité des systèmes agricoles locaux et doivent être préservés.

« L'Astarac c'est chez moi, c'est la mosaïque, c'est les côteaux, c'est le paysage. Je travaille avec ».

Exploitant agricole rencontré, 2021



PAROLE
D'ACTEUR

1.2. Le goût du travail bien fait

Il s'agit de faire reconnaître le métier d'agriculteur ou d'éleveur, en faisant évoluer la potentielle vision négative au profit d'une fierté aux yeux des exploitants eux-mêmes mais aussi du grand public. Des liens doivent se réinventer entre l'amont (producteurs, coopératives, conseillers...) et à l'aval des systèmes (distributeurs, restaurateurs, consommateurs). Les exploitants rencontrés ont éprouvé cette volonté de « bien » travailler et de répondre aux attentes sociétales pour des pratiques plus respectueuses de l'environnement et du bien-être animal, des produits plus qualitatifs et équitables. Ceci est doublement positif en revalorisant l'image du monde agricole, tout en permettant de fixer plus de valeur ajoutée dans les exploitations (que ce soit par des produits plus rémunérateurs ou par une plus grande attractivité).

« Il faut faire en sorte de vivre de ce que l'on produit. Il faut nourrir nos enfants avec le fruit de nos récoltes ».

Exploitant agricole présent à la première commission, 2021



PAROLE
D'ACTEUR

1.3. Rendre les exploitations durables

Cette troisième volonté énoncée par les exploitants est directement liée à la précédente. Il s'agit de maintenir l'activité agricole à long terme, selon de nouveaux paramètres garantissant une meilleure rémunération, une plus grande autonomie (technique et financière), ou de nouvelles relations à la production (réintroduction de l'agronomie et du savoir-faire, mutualisation entre les acteurs agricoles) et à la commercialisation (information, sensibilisation des consommateurs).

Ces motivations témoignent de l'existence de volontés concrètes pour accélérer la transition agroécologique et plus encore pour une transition adaptée aux spécificités territoriales de l'Astarac. Elles offrent de nouvelles voies pour l'adaptation des exploitations vis-à-vis des enjeux actuels et à venir. L'accompagnement et le renforcement de la dynamique collective sont essentiels pour sécuriser les exploitants et les doter des outils nécessaires pour poursuivre leur engagement.

« Dans cette transition agroécologique, il y a ceux qui s'adaptent et il faut les accompagner pour encore mieux relever les futurs défis climatiques et il y a ceux qui sont fragilisés, qu'il va falloir sécuriser pour pouvoir assurer leurs propres trajectoires dans les transitions de systèmes »

Chambre d'Agriculture du Gers, 2021



2. DES CONDITIONS DE RÉUSSITE IDENTIFIÉES

Une partie des besoins des exploitants a pu être recensée durant les phases d'entretiens. On en distingue principalement autour de l'accompagnement (pour 53% des exploitants rencontrés), devant être précisé pour intégrer davantage la transition agricole, auprès des agriculteurs installés et des jeunes (formations scolaires). Il s'agit aussi d'informer sur les dispositifs existants (programmes de recherche, subventions, réseaux et collectifs...), et sur les nouvelles réglementations. Enfin, des attentes portent autour de la mise en avant des pratiques différenciantes (diversification, races anciennes, vente directe, produits de niche...), et sur la mise en relation des acteurs pour restructurer les filières et appuyer cette différenciation (pour 30% des exploitants rencontrés).

Cette nécessité de structurer la dynamique collective pour réussir la transition agroécologique était la base de la seconde commission thématique où des facteurs clef de succès ont pu y émerger.

S'APPUYER SUR LE PARTAGE D'EXPÉRIENCES ET LES ÉCHANGES

Premièrement, il est nécessaire de concrétiser la transition agroécologique, soit d'identifier les pionniers, de faire connaître les « bonnes » pratiques qui fonctionnent, de favoriser le retour d'expérience, ou d'analyser les performances techniques et économiques des systèmes déjà engagés. Ce premier point témoigne de l'importance de rassurer les exploitants et de les doter de points de référence pour parer les incertitudes que recouvre la transition.

L'information est de ce fait primordiale pour sensibiliser, combattre les idées reçues et de manière générale accompagner la prise de conscience. Elle peut s'appuyer sur une diversité de supports : visites d'exploitations, vidéos, revues agricoles, réseaux sociaux, ambassadeurs du territoire...

Cette diffusion de connaissances doit s'accompagner de la création de nouvelles données sur la transition agroécologique, en renforçant les expérimentations, en promouvant de nouvelles études ou programmes de recherche autour d'enjeux agricoles locaux. Il s'agit aussi de développer un conseil dédié à la stratégie et à la mise en œuvre pas à pas de la transition, au travers d'un accompagnement technique pluridisciplinaire (exploitants engagés, réseaux locaux, structures spécialisées...).

D'autres facteurs clefs de succès ont aussi été listés au travers des entretiens, comme en témoigne le tableau ci-dessous.

Fig. 12 - Les facteurs clés de succès évoqués par les structures et exploitants agricoles rencontrés

Selon vous, quels seraient les facteurs clés de succès pour garantir la transition agroécologique en Astarac ?

<p>Préserver les ressources</p> <ul style="list-style-type: none"> • Adapter les pratiques culturales pour préserver les sols • Stocker le carbone • Préserver la ressource en eau • Stocker l'eau • Adapter les pratiques culturales au manque d'eau 	<p>Dynamiser et soutenir l'économie</p> <ul style="list-style-type: none"> • Mieux rémunérer les producteurs • Mieux valoriser les productions dans les côteaux • Développer de nouvelles filières • Gagner en compétitivité et rendre le secteur agricole plus attractif 	<p>Aider à la transformations et commercialisation alternative</p> <ul style="list-style-type: none"> • Renforcer les liens entre producteurs et consommateurs • Renforcer le marketing territorial et l'agritourisme • Commercialiser des produits finis • Reterritorialiser les marchés vers le local
<p>Préserver l'identité locale</p> <ul style="list-style-type: none"> • Faire de l'Astarac • Préserver l'Astarac : patrimoines, écosystèmes, paysages... • Préserver la polyculture-élevage et les élevages traditionnels 	<p>Garantir la transmission et le renouvellement des exploitations</p> <ul style="list-style-type: none"> • Garantir la transmission des exploitations • Faciliter l'accès aux terres • Faciliter l'installation des jeunes 	<p>Sensibiliser, former, diffuser les connaissances</p> <ul style="list-style-type: none"> • Soutenir l'expérimentation • Renforcer les échanges entre les acteurs agricoles • Renforcer l'accompagnement et la formation • Sensibiliser de l'amont à l'aval

3. UNE DYNAMIQUE COLLECTIVE À SOUTENIR

Dans la mise en œuvre de la transition agroécologique en Astarac, plusieurs pistes d'actions ont déjà pu être identifiées dans le but de renforcer la dynamique déjà engagée.

Il s'agirait tout d'abord de travailler sur la pérennisation du système agricole local et son adaptation aux défis actuels. Cette pérennisation se veut à la fois au niveau des exploitations, en favorisant l'installation des jeunes, la transmission des exploitations ou le renouvellement des générations. Mais elle se veut aussi plus globale, dans la préservation de l'identité agricole et paysagère du territoire, en soutenant les pratiques visant à maintenir les côteaux en herbage, en préservant et valorisant le patrimoine biologique (haies, prairies...), etc.

La co-construction de la transition devrait aussi conduire à la naissance ou au renforcement des partenariats entre les acteurs. De réelles attentes ont pu être évoquées sur la nécessité d'améliorer la communication et les échanges d'une part, et d'autre part de maintenir et renforcer la solidarité entre les agriculteurs. Il s'agit alors de favoriser les synergies, qu'elles soient entre les productions, entre les exploitants, entre les structures de formation, d'accompagnement...

Ces synergies sont en effet la base des réseaux agricoles qui permettent :

- ▷ De fédérer les acteurs agricoles pour s'engager dans la transition, tout en confortant ceux déjà investis. Selon les exploitants rencontrés, des dispositifs pourraient également inciter à la transition, ils pourraient prendre plusieurs formes, à l'image d'une aide financière ou d'une assurance transition, sécurisant les exploitants dans leurs changements.
- ▷ De favoriser le partage des outils et connaissances, que cela soit en pratique dans les parcelles ou au travers de formations. Des idées ont pu être développées lors de la seconde commission : mise en place d'une plateforme numérique d'échange sur les pratiques innovantes, organisation de groupes de travail thématiques chez des exploitants-pilotes, déploiement d'un programme d'expérimentations... Ce dernier point s'avère majeur chez les exploitants rencontrés, qui souhaitent renforcer ou simplifier dans des expérimentations (sur les nouvelles techniques de résilience adaptées au territoire, à sa pédologie, sa topographie ou son climat, sans opposer les types d'agriculture), mais qui ignorent comment les engager (quelles connaissances déjà existantes, quels coûts, quelles analyses des résultats...). Il s'agit aussi d'œuvrer pour la formation des jeunes, en précisant et coordonnant l'accompagnement des structures (Chambre d'Agriculture, des coopératives, de l'enseignement).

Enfin, le dernier point évoqué, visant à soutenir la dynamique collective locale, concerne la différenciation. Comme nous l'avons indiqué précédemment, les exploitants engagés dans la transition appuient l'importance de se différencier des modèles conventionnels. Similairement aux dispositifs incitatifs, il s'agirait de mettre en place des outils pour valoriser les pratiques et produits agroécologiques (label, concours, bonus). En cela, la marque collective « Valeurs Parc Naturel Régional » est une réelle opportunité, afin de garantir cette différenciation et faciliter la distribution de ces produits.

« Il est important de privilégier le qualitatif, pour garder la valeur ajoutée dans les exploitations. Une marque locale « Astarac » permettrait de garantir cette valeur ajoutée, notamment dans les élevages »

Éleveur présent à la seconde commission, 2021



Fig. 13 - Panorama des idées collectées durant la commission thématique du 11 octobre 2021

COMMENT MIEUX VALORISER LE CHEMIN DEJA PARCOURU VERS LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE EN ASTARAC ?	COMMENT AMPLIFIER LE MOUVEMENT AUTOUR DE LA TRANSITION AGROECOLOGIQUE EN ASTARAC ?
S'appuyer sur des exemples, des partages d'expérience et les échanges	Renforcer les connaissances pour valoriser les initiatives et bonnes pratiques
<i>Montrer les exemples qui fonctionnent – Faire connaître les bonnes pratiques via des exploitations exemples – Stimuler un groupe d'agriculteurs motivés</i>	<i>Réaliser un atlas de l'agroécologie en Astarac – Connaître ce qui se fait vraiment – Faire l'état des lieux des bonnes pratiques</i>
Analyser et valoriser les performances techniques et économiques des systèmes qui fonctionnent	Sensibiliser et accompagner la prise de conscience
<i>Faire le bilan de ce qui fonctionne déjà – Identifier les exploitations fortes et stables – Mesurer l'évolution des charges et la valorisation des produits</i>	<i>Favoriser la prise de conscience – Mesurer, qualifier, rassurer – Vulgariser les pratiques (articles, médias, formations)</i>
Mettre en place des dispositifs et outils pour valoriser les pratiques agroécologiques	Etre clair dans les objectifs, exigences et responsabilités
<i>Valoriser les bonnes pratiques – Organiser un concours des fermes agroécologiques – Valoriser les exemples positifs – Faire découvrir les produits agroécologiques</i>	<i>Bien définir l'agroécologie – Refuser certaines pratiques – Viser la couverture des sols permanente</i>
Renforcer la communication	Renforcer la formation, les échanges, avec les structures existantes et les spécialistes
<i>Communiquer à travers des visites et vidéos – Avoir des ambassadeurs du territoire – Utiliser les réseaux sociaux</i>	<i>Mettre en place des formations avec des spécialistes Renforcer les expertises entre paysans – S'appuyer sur les structures existantes</i>
Sensibiliser, combattre les idées reçues, expliquer, rassurer	Développer du conseil dédié à la transition agroécologique
<i>Combattre les idées reçues – Expliquer le futur – Constater les dégâts</i>	<i>Promouvoir un accompagnement pluridisciplinaire – Mettre en œuvre pas à pas la transition</i>
Former et mettre des outils à disposition	Rendre les outils accessibles au cœur des fermes
<i>Faciliter la mutualisation du matériel et des outils – Déployer un boîte à outils adaptable – Former les jeunes</i>	<i>Faire de la démonstration par l'exemple – Développer une plateforme internet d'échanges – Mettre en place des groupes de travail thématiques</i>
	Mettre en place des dispositifs incitatifs vers la transition agroécologique
	<i>Mettre en place un système de points ou une « assurance transition » – Aider financièrement</i>
	Différencier les modes de productions et produits
	<i>Instaurer le label Valeurs Parc – Privilégier le qualitatif Faciliter la distribution des produits agroécologiques</i>
	Perenniser le système agricole en Astarac, favoriser les transmissions et installations
	<i>Se préoccuper de la transmission – Aider les jeunes à s'installer – Travailler avec les lycées agricoles</i>



CONCLUSION

Les travaux réalisés en 2021 visant à préfigurer les orientations autour de la transition agroécologique de l'Astarac se sont révélés riches et variés, permettant de collecter des informations qui viendront nourrir les travaux d'élaboration de la Charte du futur PNR.

Plus que le recueil de simples données, ils soulignent un intérêt vif, partagé par les acteurs agricoles rencontrés, qui s'est traduit par une réelle implication de ceux-ci (taux de participation élevé, accueil favorable, qualité de dialogues, propositions concrètes...) que cela soit lors des entretiens individuels ou durant les ateliers collectifs. Cette volonté commune démontre l'attachement du monde agricole à l'Astarac, à son identité, à sa singularité.

Les deux commissions organisées en 2021, mais aussi les ateliers menés par la Chambre d'Agriculture depuis ces trois dernières années ont permis d'informer et de sensibiliser largement à l'échelle de l'Astarac, pour fédérer les acteurs et projeter un avenir agricole partagé, fédérateur et durable (en faisant se confronter réellement les acteurs et leurs idées). Cette première mise en réseau et cette appropriation collective de la transition agroécologique offre les bases d'un nouvel écosystème d'acteurs, essentiel pour la concrétisation du laboratoire des transitions souhaité en Astarac. Celui-ci devra en effet s'appuyer sur un dispositif de co-construction, découlant lui-même des échanges, d'une cohésion locale, des partages... dont le ferment est d'ores et déjà activé.

PROGRAMME D'ACTIONS 2021 DE L'ASSOCIATION
POUR LA CRÉATION DU PARC NATUREL RÉGIONAL ASTARAC

Livret « Réussir la transition agroécologique en Astarac »
Novembre 2021



Photo : Ian Grandjean

Association pour la création
du Parc Naturel Régional

Astarac

Siège administratif : 1 Place Carnot - 32260 Seissan
Siège social : 4 Avenue Jean d'Antras - 32300 Mirande
Contact : 05.62.05.99.64 --- contact@projet-astarac.fr